



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2022 - 18
Séance du vendredi 13 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux et le 13 avril à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi à la Maison des associations sous la présidence de Monsieur Ange-Joseph FRATICELLI, maire.

Monsieur Jean-Claude FRANCESCHI a été élu secrétaire de séance.

Nombre des membres afférents : 19	Présents : 13
Nombre de membres en exercice : 19	Représentés : 05
	Absents : 01

Membres présents : BALDOVINI Antony, BONIFACI Jean-François, CHEYNET Patrick, FRANCESCHI Jean-Claude, FRATICELLI Ange – Joseph, GIULY Martin, LUCIANI Dominique, LUCIANI Jean-Emmanuel, MAIORE Marie-Laure, PAOLI Simon, PISTORES RAMAZOTTI Jeanne, TADDEI Laurence, VENTURINI Dominique

Membres représentés : CORONA Jean (Pouvoir à Simon PAOLI), LUIGGI Laure (Pouvoir à Dominique VENTURINI), PIRAS Maria-Antonietta (Pouvoir à Dominique LUCIANI), SAEZ RICCIARDI Célia (Pouvoir à Laurence TADDEI), PERGOLA Marie-Ange (Pouvoir à Jean-François BONIFACI)

Membres absents : BONY Sarah

Date de la convocation : 07 avril 2022

Date d'affichage : 25 avril 2022

Date d'exécution : 21 avril 2022

Objet : Acquisition d'un véhicule technique

Le maire expose au conseil le projet qu'a la commune d'améliorer et d'adapter son niveau d'équipement afin de lui permettre de mener à bien ses missions de service public et de réduire le recours à des prestataires externes.

Il indique que dans ce cadre, elle envisage de faire l'acquisition d'un véhicule technique plus fonctionnel destiné notamment à l'entretien de la voirie communale et à la réalisation de diverses interventions techniques.

Il informe le conseil que dans la perspective de cet achat et pour mieux définir son besoin, la commune a procédé à une étude comparative sur la base des consultations qu'elle a pu mener auprès de différents opérateurs économiques.

Le besoin identifié par la commune correspond à la fourniture d'un tracteur d'une puissance moyenne équipé d'une benne à terre, d'une fourche à palettes et d'un gyrobroyeur à chaînes.

Elle se propose d'ores et déjà d'inscrire au budget de la commune une prévision de dépense suffisante pour envisager l'achat dont il s'agit qui sera réalisé dans les conditions fixées par le code de la commande publique et qui pourra être financé par la Collectivité de Corse à hauteur de 60 %.

Le conseil, après en avoir délibéré, décide par

- 18 voix pour,
- 0 voix contre
- 0 abstentions,





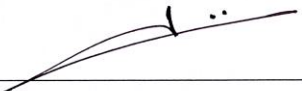
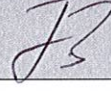

D'approuver le projet d'acquisition d'un tracteur destiné notamment à l'entretien de la voirie communale et à la réalisation de diverses interventions techniques,

D'inscrire la dépense correspondante au budget 2022 de la commune,

De dire que cet achat sera réalisé dans les conditions fixées par le code de la commande publique,

D'autoriser le maire à solliciter auprès du Président de la Collectivité de Corse l'attribution d'un aide couvrant 60 % du coût de l'acquisition envisagée.

Délibération N° 2022 – 18 – Acquisition d'un véhicule technique

NOM & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	SIGNATURE Titulaire POUVOIR
FRATICELLI ANGE-JOSEPH Maire Pouvoir à	X				
LUCIANI DOMINIQUE 1 ^{er} adjoint Pouvoir à	X				
TADDEI LAURENCE 2 ^{ème} adjointe Pouvoir à	X				
FRANCESCHI JEAN-CLAUDE 3 ^{ème} adjoint Pouvoir à	X				
RAMAZOTTI JEANNE 4 ^{ème} adjointe Pouvoir à	X				
CORONA JEAN 5 ^{ème} adjoint Pouvoir à Simon PAOLI	X				 Simon PAOLI
PAOLI SIMON Conseiller municipal Pouvoir à	X				
CHEYNET PATRICK Conseiller municipal Pouvoir à	X				
GIULY MARTIN Conseiller municipal Pouvoir à	X				
MAIORE MARIE-LAURE Conseillère municipale Pouvoir à	X				
PIRAS MARIA-ANTONIA Conseillère municipale Pouvoir à D. LUCIANI	X				 Dominique LUCIANI
BALDOVINI ANTHONY Conseiller municipal Pouvoir à	X				
RICCIARDI-SAEZ CELIA Conseillère municipale Pouvoir à Laurence TADDEI	X				 Laurence TADDEI
BONY SARAH Conseillère municipale Pouvoir à					
VENTURINI DOMINIQUE Conseiller municipal Pouvoir à	X				
PERGOLA MARIE-ANGE Conseillère municipale Pouvoir à	X				
LUIGGI LAURE Conseillère municipale Pouvoir à D. VENTURINI	X				 Dominique VENTURINI
BONIFACI JEAN-FRANCOIS Conseiller municipal Pouvoir à	X				
LUCIANI Jean-Emmanuel Conseiller municipal Pouvoir à	X				

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le maire, président de séance,
Ange-Joseph FRATICELLI